

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 D 50168
Numéro SIREN : 780 395 018
Nom ou dénomination : COOPERATIVE VINICOLE DE MANCY SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2024 sous le numéro de dépôt 660

CVM - CHAMPAGNE ESTERLIN

Société Coopérative Agricole à capital variable

Siège social : 25, Avenue de Champagne - 51100 EPERNAY

N° d'Agrément : 51.108

780 395 018 RCS REIMS

COMPTES ANNUELS 2022/2023

Clos le 31 JUILLET 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2023

Après un échange de vues, il est décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter l'excédent de l'exercice qui s'élève à 270 675,43 euros (dont résultat des opérations avec les tiers non associés : néant) de la façon suivante :

- | | |
|--|------------------|
| - Réserve légale | 14 880,00 euros |
| - Versement d'un intérêt aux parts au taux maximum | 8 403,94 euros |
| Actuellement : 3,076 % x 273 210 euros
(ce taux pourrait être actualisé en fonction de la parution du TMO du premier et second semestre 2023) | |
| - Report pour ristournes éventuelles 0.10 € / kg | 126 785,50 euros |
| sur les apports rémunérés y compris contrat champagnisation (1 267 855 kg) | |
| - Autres réserves | 120 605,99 euros |

L'intérêt aux parts serait versé au 05/03/2024.

Affectation de report pour ristournes éventuelles :

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée générale d'affecter le report pour ristournes éventuelles de 107 280,50 € en « autres réserves »

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JANVIER 2024

Le Conseil rappelle les objectifs qu'il a toujours favorisés pour la coopérative :

- optimiser la rémunération des apports des associés,
- assurer un ensemble de prestations de qualité au meilleur coût.

RESOLUTION A : RESERVES OBLIGATOIRES

L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice qui se soldent par un excédent net de 270 675,43 euros (dont résultat avec les opérations tiers non-associés : néant), dote la réserve obligatoire suivant :

- | | |
|------------------|-----------------|
| - Réserve légale | 14 880,00 euros |
|------------------|-----------------|

- Réserve compensant le remboursement des parts sociales 0 euro

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION B : INTERET AUX PARTS SOCIALES

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de servir un intérêt aux parts sociales libérées au taux de 3,489 % représentant un total de 9 532,30 euros, se répartissant comme suit :

273 210 euros x 3,489 %.

L'éventuel écart constaté lié au capital social non libéré sera affecté en autres réserves.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'intérêt aux parts sera versé le 05/03/2024.

RESOLUTION C : CONSTITUTION D'UN REPORT POUR RISTOURNES EVENTUELLES

Compte tenu des délibérations précédentes l'Assemblée Générale constate que le montant de l'excédent disponible est de 246 263,13 euros.

L'Assemblée Générale décide de constituer un report pour ristournes éventuelles d'un montant de 126 785,50 euros.

Ce report pour ristournes éventuelles porte sur les apports rémunérés, y compris le contrat champagnisation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION D : DOTATION DES RESERVES FACULTATIVES

L'Assemblée Générale décide de d'affecter le solde de l'excédent net répartissable, soit 119 477,63 euros au poste « autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fait à Epernay,
Le 19 JANVIER 2024

Le Président,
Éric POTIE



Comptes annuels

Période du 01/08/2022 au 31/07/2023

COOPERATIVE VINICOLE DE MANCY CHAMPAGNE ESTERLIN

25 Avenue de Champagne
51200 EPERNAY

APE : 1102A -
Siret : 78039501800028

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



mazars

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	199 904	168 404	31 500	31 530
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	107 031		107 031	107 031
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 789 345	61 406	1 727 939	1 728 403
Constructions	8 767 352	7 649 510	1 117 842	1 290 801
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 876 802	5 467 283	409 519	558 885
Autres immobilisations corporelles	534 704	449 478	85 227	95 375
Immobilisations corporelles en cours	2 500		2 500	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)	1 975 882		1 975 882	2 012 938
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	3 165 884		3 165 884	3 165 884
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	524		524	524
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 419 929	13 796 082	8 623 847	8 991 371
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	247 887		247 887	205 235
En-cours de production (biens et services)	874 279		874 279	682 835
Produits intermédiaires et finis	5 523 936		5 523 936	5 884 937
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	267		267	267
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 919 102	91 784	2 827 318	2 973 034
Autres créances	1 101 991		1 101 991	422 441
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	504 958		504 958	
Disponibilités	2 594 039		2 594 039	2 126 746
Charges constatées d'avance (3)	65 112		65 112	45 798
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 831 572	91 784	13 739 788	12 341 294
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	36 251 500	13 887 866	22 363 635	21 332 665
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				99 654

Bilan Passif

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	273 210	258 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	258 330	251 130
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	323 609	323 609
Autres réserves	15 537 815	15 015 329
Report à nouveau	107 281	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	270 675	643 141
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 770 920	16 491 538
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	21 716	21 780
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 716	21 780
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 338 867	1 646 702
Emprunts et dettes financières diverses (3)	466 962	380 982
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	102 010	39 217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 221 314	2 377 617
Dettes fiscales et sociales	395 841	348 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 005	25 845
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	5 570 999	4 819 347
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 363 635	21 332 665
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 078 257	1 336 500
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 390 732	3 443 629
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2023	31/07/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	12 771 054	12 011 396
Production vendue (services)	1 287 394	1 090 244
Chiffre d'affaires net	14 058 449	13 101 641
Dont à l'exportation		
Production stockée	-169 557	-1 826 778
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	16 047	146 640
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	51 592	42 773
Autres produits	1 693	1 191
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	13 958 222	11 465 466
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10 236 434	7 871 713
Variations de stock	-42 652	16 738
Autres achats et charges externes (a)	1 644 053	1 310 164
Impôts, taxes et versements assimilés	58 693	63 562
Salaires et traitements	964 903	768 665
Charges sociales	406 443	325 374
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	389 355	420 765
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 797	8 653
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	25 449	52 256
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	13 687 474	10 837 890
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	270 748	627 576
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	6 551	38
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 782	2 610
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	476	36 828
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	21 810	39 476
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	24 956	32 412
Différences négatives de change	2 990	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	27 946	32 412
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-6 136	7 065
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	264 612	634 641

Compte de résultat (suite)

	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 000	8 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	64	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	6 064	8 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 064	8 500
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	13 986 095	11 513 443
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 715 420	10 870 302
BENEFICE OU PERTE	270 675	643 141
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : COOPERATIVE VINICOLE DE MANCY CHAMPAGNE ESTERLIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 22 363 635 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 270 675 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2023.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/07/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Complément aux règles générales :

Les comptes annuels sont à jour des différents règlements complémentaires et notamment du règlement ANC 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions. Ainsi, les spécificités du plan comptable applicables aux coopératives agricoles sont appliquées.

Ventilation du personnel :

Ingénieurs et cadres : 5

Employés et techniciens : 5

Ouvriers : 4

Apprentis : 1

VRP : 1

Montant des apports des associés coopérateurs : 9 579 420 euros

Montant de l'indemnité compensatrice de temps passé versée au conseil d'administration : 24 074 euros

Chiffre d'affaires France : 11 671 989 euros

Chiffre d'affaires Exportation : 2 386 460 euros

Le montant du capital le plus élevé depuis la création de la coopérative est de 273 210 euros à la clôture du 31/07/2023.

Le compte "Report pour ristournes" est de 107 280,50 euros.

Le report a intégralement été constitué au titre de l'exercice clos le 31/07/2022.

Provision pour risque et charges : les indemnités de fin de carrière ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

Le montant de l'engagement peut être estimé à la date de clôture à 82 298 euros. L'estimation est réalisée en utilisant la méthode dite 'méthode des unités de crédits projetées'.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Après du Crédit Agricole : ouverture d'une ligne de découvert accordée pour 3 500 000 € non-utilisée au 31 juillet 2023. Cette ouverture de crédit est garantie par 251 429 bouteilles de vin "appellation champagne".

Le Champagne Esterlin s'est portée caution en faveur de la SCEV des Vignobles Esterlin pour un montant autorisé de 470 000 €. Au 31/07/2023 le montant du cautionnement est de 191 605.03 €.

ENGAGEMENTS REÇUS

Présence d'une caution bancaire sur stock de vins d'un montant de 12 000 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	302 060	7 130	2 254	306 936
Immobilisations incorporelles	302 060	7 130	2 254	306 936
- Terrains	1 789 345			1 789 345
- Constructions sur sol propre	6 624 268			6 624 268
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 139 154	3 930		2 143 084
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 843 471	33 331		5 876 802
- Installations générales, agencements aménagement divers	126 470			126 470
- Matériel de transport	108 329		10 671	97 657
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	322 189	11 996	23 608	310 577
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		2 500		2 500
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 953 226	51 757	34 280	16 970 703
- Participations évaluées par mise en équivalence	2 012 938	1 300	38 356	1 975 882
- Autres participations	3 165 884			3 165 884
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	524			524
Immobilisations financières	5 179 346	1 300	38 356	5 142 290
ACTIF IMMOBILISE	22 434 631	60 187	74 890	22 419 929

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 130	51 757	1 300	60 187
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 130	51 757	1 300	60 187
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 671	38 356	49 027
Scissions				
Mises hors service	2 254	23 608		25 862
Diminutions de l'exercice	2 254	34 280	38 356	74 890

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction du risque couru. Les produits financiers sont comptabilisés conformément aux règles comptables en vigueur.

Filiales et participations :

ESTERLIN PARTICIPATIONS : détenue à 100 % valeurs des titres en comptes 1 818 000 euros

SCEV VIGNOBLES ESTERLIN : 762,58 euros

Participations dans des organismes agricoles :

Terroir et Vigneron de Champagne : 131 205 euros

Coopérative du Syndicat Générale des Vignerons : 586 euros

Coopérative Vinicole de Janvry : 700 euros

Coopérative Vinicole de Vinay : 600 euros

Coopérative Vinicole de Chavot : 598 euros

Participations dans des organismes divers :

Caisse régionale du Crédit Agricole : 23 490 euros

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SARL ESTERLIN Participation	1 818	1 104	100,00	1 818	1 818	3 166			101	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6)

Notes sur le bilan

Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	163 498	7 160	2 254	168 404
Immobilisations incorporelles	163 498	7 160	2 254	168 404
- Terrains	60 941	465		61 406
- Constructions sur sol propre	5 655 834	78 666		5 734 499
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 816 788	98 223		1 915 011
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 284 586	182 697		5 467 283
- Installations générales, agencements aménagements divers	126 427	43		126 470
- Matériel de transport	63 226	9 474	10 671	62 028
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	271 960	12 627	23 608	260 980
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 279 762	382 195	34 280	13 627 677
ACTIF IMMOBILISE	13 443 260	389 355	36 534	13 796 082

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 252 613 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	3 166 408		3 166 408
Créances rattachées à des participations	3 165 884		3 165 884
Autres	524		524
Créances de l'actif circulant :	4 086 205	4 086 205	
Créances Clients et Comptes rattachés	2 919 102	2 919 102	
Autres	1 101 991	1 101 991	
Charges constatées d'avance	65 112	65 112	
Total	7 252 613	4 086 205	3 166 408

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	76 817
INTERET COURUS/VMP	4 958
ASSOCIES COOPERATEURS - FAE	28 629
Total	110 404

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 273 210,00 euros décomposé en 45 535 titres d'une valeur nominale de 6,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	43 055	6,00
Titres émis pendant l'exercice	3 330	6,00
Titres remboursés pendant l'exercice	850	6,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	45 535	6,00

Le capital social est intégralement composé de parts sociales d'activité.

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	21 780		64		21 716
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	21 780		64		21 716
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières			64		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 468 989 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 338 867	260 609	432 045	646 212
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	466 962	466 962		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 221 314	3 221 314		
Dettes fiscales et sociales	395 841	395 841		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 005	46 005		
Produits constatés d'avance				
Total	5 468 989	4 390 732	432 045	646 212
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	307 474			
(**) Dont envers Groupe et associés	466 962			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	400 103
INTERETS COURUS/EMPRUNTS MT	2 367
DETTES PROVISIONNEES POUR CP	76 150
PRIME FIN ANNE A PAYER	61 060
M.S.A. CHARGES A PAYER	61 300
ETAT CHARGES A PAYER	19 877
RRR ET AVOIRS A ACCORDER	16 995
DIVERS CHARGES A PAYER	27 906
ASSOCIES COOPERATEUR - FNP	854 359
Total	1 520 118

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST D AVANCE	65 112		
Total	65 112		

**SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE « DE MANCY »
CHAMPAGNE ESTERLIN**

Société Coopérative Agricole à Capital variable
25, avenue de Champagne
51200 EPERNAY
N° Agrément 51.108
RCS REIMS 780 395 018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 juillet 2023

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 €
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes,
Rattachée à la CRCC de l'Est
Siège social : 160, rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES
RCS Reims 337 080 089

FCN Epernay – 2, rue Léger Bertin – 51200 EPERNAY - 03.26.54.14.44

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 juillet 2023

COOPERATIVE VINICOLE « DE MANCY »
CHAMPAGNE ESTERLIN
25 Avenue de Champagne
51200 EPERNAY
RCS REIMS 780 395 018

Aux Associés Coopérateurs,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE VINICOLE DE MANCY « CHAMPAGNE ESTERLIN » relatifs à l'exercice clos le 31 Juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société coopérative à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes attachés à vérifier le respect des spécificités comptables prévues par le plan comptable des sociétés coopératives agricoles ainsi que les méthodes utilisées pour la valorisation du stock. Compte tenu de l'importance des stocks à l'actif du bilan, des diligences approfondies ont été menées afin de s'assurer de leur correcte évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport et dans les autres documents adressés aux associés coopérateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société coopérative ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

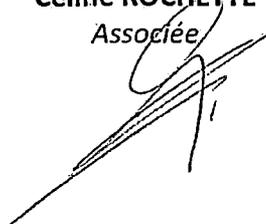
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Epernay, le 12 janvier 2024

FCN
Commissaire aux comptes

Céline ROCHETTE
Associée



ANNEXE :

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✕ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✕ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✕ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✕ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

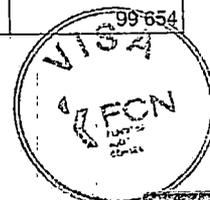
- ✱ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 JUILLET 2023

**SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE « DE MANCY »
CHAMPAGNE ESTERLIN
25 Avenue de Champagne
51200 EPERNAY
RCS REIMS 780 395 018**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Cessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaire	199 904	168 404	31 500	31 530
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	107 031		107 031	107 031
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 789 345	61 406	1 727 939	1 728 403
Constructions	8 767 352	7 649 510	1 117 842	1 290 801
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 876 802	5 467 283	409 519	558 885
Autres immobilisations corporelles	534 704	449 478	85 227	95 375
Immobilisations corporelles en cours	2 500		2 500	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)	1 975 882		1 975 882	2 012 938
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	3 165 884		3 165 884	3 165 884
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	524		524	524
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 419 929	13 796 082	8 623 847	8 991 371
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	247 887		247 887	205 235
En-cours de production (biens et services)	874 279		874 279	682 835
Produits intermédiaires et finis	5 523 936		5 523 936	5 884 937
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	267		267	267
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 919 102	91 784	2 827 318	2 973 034
Autres créances	1 101 991		1 101 991	422 441
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	504 958		504 958	
Disponibilités	2 594 039		2 594 039	2 126 746
Charges constatées d'avance (3)	65 112		65 112	45 798
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 831 572	91 784	13 739 788	12 341 294
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	36 251 500	13 887 866	22 363 635	21 332 665
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan Passif

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	273 210	258 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	258 330	251 130
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	323 609	323 609
Autres réserves	15 537 815	15 015 329
Report à nouveau	107 281	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	270 675	643 141
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 770 920	16 491 538
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	21 716	21 780
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 716	21 780
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 338 867	1 646 702
Emprunts et dettes financières diverses (3)	466 962	380 982
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	102 010	39 217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 221 314	2 377 617
Dettes fiscales et sociales	395 841	348 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 005	25 845
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	5 570 999	4 819 347
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 363 635	21 332 665
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 078 257	1 336 500
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 390 732	3 443 629
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2023	31/07/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	12 771 054	12 011 396
Production vendue (services)	1 287 394	1 090 244
Chiffre d'affaires net	14 058 449	13 101 641
Dont à l'exportation		
Production stockée	-169 557	-1 826 778
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	16 047	146 640
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	51 592	42 773
Autres produits	1 693	1 191
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	13 958 222	11 465 466
Chargés d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10 236 434	7 871 713
Variations de stock	-42 652	16 738
Autres achats et charges externes (a)	1 644 053	1 310 184
Impôts, taxes et versements assimilés	58 693	63 562
Salaires et traitements	964 903	768 665
Charges sociales	406 443	325 374
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	389 355	420 765
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 797	8 653
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	25 449	52 256
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	13 687 474	10 837 890
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	270 748	627 576
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	6 551	38
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 782	2 610
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	476	36 828
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	21 810	39 476
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	24 956	32 412
Différences négatives de change	2 990	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	27 946	32 412
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-6 136	7 065
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	264 612	634 641



Compte de résultat (suite)

	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 000	8 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	64	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	6 064	8 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 064	8 500
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	13 986 095	11 513 443
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 715 420	10 870 302
BENEFICE OU PERTE	270 675	643 141
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : COOPERATIVE VINICOLE DE MANCY CHAMPAGNE ESTERLIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 22 363 635 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 270 675 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2023.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/07/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans



 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Complément aux règles générales :

Les comptes annuels sont à jour des différents règlements complémentaires et notamment du règlement ANC 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions. Ainsi, les spécificités du plan comptable applicables aux coopératives agricoles sont appliquées.

Ventilation du personnel :

Ingénieurs et cadres : 5

Employés et techniciens : 5

Ouvriers : 4

Apprentis : 1

VRP : 1

Montant des apports des associés coopérateurs : 9 579 420 euros

Montant de l'indemnité compensatrice de temps passé versée au conseil d'administration : 24 074 euros

Chiffre d'affaires France : 11 671 989 euros

Chiffre d'affaires Exportation : 2 386 460 euros

Le montant du capital le plus élevé depuis la création de la coopérative est de 273 210 euros à la clôture du 31/07/2023.

Le compte "Report pour ristournes" est de 107 280,50 euros.

Le report a intégralement été constitué au titre de l'exercice clos le 31/07/2022.

Provision pour risque et charges : les indemnités de fin de carrière ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

Le montant de l'engagement peut être estimé à la date de clôture à 82 298 euros. L'estimation est réalisée en utilisant la méthode dite "méthode des unités de crédits projetées".

ENGAGEMENTS DONNÉS

Auprès du Crédit Agricole : ouverture d'une ligne de découvert accordée pour 3 500 000 € non-utilisée au 31 juillet 2023. Cette ouverture de crédit est garantie par 251 429 bouteilles de vin "appellation champagne".

Le Champagne Esterlin s'est portée caution en faveur de la SCEV des Vignobles Esterlin pour un montant autorisé de 470 000 €. Au 31/07/2023 le montant du cautionnement est de 191 605,03 €.

ENGAGEMENTS REÇUS

Présence d'une caution bancaire sur stock de vins d'un montant de 12 000 €.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	302 060	7 130	2 254	306 936
Immobilisations incorporelles	302 060	7 130	2 254	306 936
- Terrains	1 789 345			1 789 345
- Constructions sur sol propre	6 624 268			6 624 268
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 139 154	3 930		2 143 084
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 843 471	33 331		5 876 802
- Installations générales, agencements aménagement divers	126 470			126 470
- Matériel de transport	108 329		10 671	97 657
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	322 189	11 996	23 608	310 577
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		2 500		2 500
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 953 226	51 757	34 280	16 970 703
- Participations évaluées par mise en équivalence	2 012 938	1 300	38 356	1 975 882
- Autres participations	3 165 884			3 165 884
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	524			524
Immobilisations financières	5 179 346	1 300	38 356	5 142 290
ACTIF IMMOBILISE	22 434 631	60 187	74 890	22 419 929



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virlements de poste à poste				
Virlements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 130	51 757	1 300	60 187
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 130	51 757	1 300	60 187
Ventilation des diminutions				
Virlements de poste à poste				
Virlements vers l'actif circulant				
Cessions		10 671	38 356	49 027
Scissions				
Mises hors service	2 254	23 608		25 862
Diminutions de l'exercice	2 254	34 280	38 356	74 890



 Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction du risque couru. Les produits financiers sont comptabilisés conformément aux règles comptables en vigueur.

Filiales et participations :

ESTERLIN PARTICIPATIONS : détenue à 100 % valeurs des titres en comptes 1 818 000 euros

SCEV VIGNOBLES ESTERLIN : 762,58 euros

Participations dans des organismes agricoles :

Terroir et Vigneron de Champagne : 131 205 euros

Coopérative du Syndicat Générale des Vignerons : 586 euros

Coopérative Vinicole de Janvry : 700 euros

Coopérative Vinicole de Vinay : 600 euros

Coopérative Vinicole de Chavot : 598 euros

Participations dans des organismes divers :

Caisse régionale du Crédit Agricole : 23 490 euros

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SARL ESTERLIN Participation	1 818	1 104	100,00	1 818	1 818	3 166			101	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6)

Notes sur le bilan

- Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	163 498	7 160	2 254	168 404
Immobilisations incorporelles	163 498	7 160	2 254	168 404
- Terrains	60 941	465		61 406
- Constructions sur sol propre	5 655 834	78 666		5 734 499
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 816 788	98 223		1 915 011
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 284 586	182 697		5 467 283
- Installations générales, agencements aménagements divers	126 427	43		126 470
- Matériel de transport	63 226	9 474	10 671	62 028
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	271 960	12 627	23 608	260 980
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 279 762	382 195	34 280	13 627 677
ACTIF IMMOBILISE	13 443 260	389 355	36 534	13 796 082



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 252 613 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	3 166 408		3 166 408
Créances rattachées à des participations	3 165 884		3 165 884
Autres	524		524
Créances de l'actif circulant :	4 086 205	4 086 205	
Créances Clients et Comptes rattachés	2 919 102	2 919 102	
Autres	1 101 991	1 101 991	
Charges constatées d'avance	65 112	65 112	
Total	7 252 613	4 086 205	3 166 408

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	76 817
INTERET COURUS/VMP	4 958
ASSOCIES COOPERATEURS - FAE	28 629
Total	110 404



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 273 210,00 euros décomposé en 45 535 titres d'une valeur nominale de 6,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	43 055	6,00
Titres émis pendant l'exercice	3 330	6,00
Titres remboursés pendant l'exercice	850	6,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	45 535	6,00

Le capital social est intégralement composé de parts sociales d'activité.



 Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	21 780		64		21 716
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	21 780		64		21 716
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			64		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 468 989 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 338 867	260 609	432 045	646 212
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	466 962	466 962		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 221 314	3 221 314		
Dettes fiscales et sociales	395 841	395 841		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 005	46 005		
Produits constatés d'avance				
Total	5 468 989	4 390 732	432 045	646 212
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	307 474			
(**) Dont envers Groupe et associés	466 962			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	400 103
INTERETS COURUS/EMPRUNTS MT	2 367
DETTES PROVISIONNEES POUR CP	76 150
PRIME FIN ANNE A PAYER	61 060
M.S.A. CHARGES A PAYER	61 300
ETAT CHARGES A PAYER	19 877
RRR ET AVOIRS A ACCORDER	16 995
DIVERS CHARGES A PAYER	27 906
ASSOCIES COOPERATEUR - FNP	854 359
Total	1 520 118

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST D AVANCE	65 112		
Total	65 112		